

École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 20 / 02 / 2025



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			Représentant
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	x		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine	x		
M ^{me} MICHAUD Amélie	x		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
M ^{me} CHATELAN Céline	x		
M ^{me} DI SANTO Nelly	x		
M. DUMAS Antoine	x		
M. ISSENMANN Louis	x		
M ^{me} JOMAIN Erika	x		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	x		
M ^{me} LERUSE Cécile		x	
M ^{me} OLIVIER Mathilde	x		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	x		
M. VERDON Thibaut	x		
M ^{me} WETTSTEIN Magali	x		
Un des maîtres du RASED :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} TISSOT-BAKRA Caroline		x	
M ^{me} BOULANGER MERMINOD Marie-Hélène	x		
M ^{me} BRACKE-SAFARIK Tatiana	x		
M. BECHLER Cyprien		x	
M ^{me} CHAMBON Virginie	x		
M ^{me} CHÉNIN Mathilde	x		
M ^{me} CHEVASSUS Marie-Cécile		x	
M. DAMJANOVIC Stanislav		x	
M ^{me} DELAMARE Audrey		x	
M. GUILLET Yannick	x		
M ^{me} JURGA Katarzyna		x	
M ^{me} LE GORREC Alice		x	
M ^{me} MARGUET Johanne	x		
M ^{me} MERGLEN Nelline	x		
M ^{me} NAVID Anna	x		
M ^{me} VILTART Adeline		x	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL		x	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélie	x		
Coordinateur :			
D.D.E.N. :			
Enseignant ELCO :			
Invitée :			
Invitée :			

Procès-verbal établi le 20 / 02 / 2025

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom : MERGLEN Nelline
Signature

Date : jeudi 20 février 2025
Heure de début : 19h09
Monsieur l'Inspecteur est excusé.

Ordre du jour :

- ⇨ points d'information : situation de l'école et Rentrée 2025, informations générales sur l'école
- ⇨ sujet 1 soumis à avis : informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20

Heure de fin : 21h30

1 Situation de l'école et Rentrée scolaire 2025

À la rentrée de septembre 2024, 236 élèves étaient présents. Depuis, il y a eu 2 radiations et 2 admissions. Il y a par conséquent 236 élèves à ce jour.

PS/MS/GS 1 : 10+10+6=26 Nelly RAFFIN ATSEM : Véronique GAVI (L, Ma et J) Charlène CAMUS (V)	PS/MS/GS 2 : 11+8+6=25 Céline CHATELAN (Ma, J et V) et Laurie PEYRONNET (L) ATSEM : Giuliana PETERLINI	PS/MS/GS 3 : 10+10+6=26 Laurie PEYRONNET (Ma, J et V) et Lydie JONVILLE (L) ATSEM : Valérie GOLZ
GS/CE1 : 14+10=24 Aline LEIMBACHER ATSEM : Rim HOUARI (matins et 2 après-midis)	CP : 27 Erika JOMAIN (L, J et V) et Cécile LERUSE (Ma)	CE1 : 26 Louis ISSENMANN
CE2 : 27 Antoine DUMAS (L et Ma) et Magali WETTSTEIN (J et V)	CM1/CM2 A : 13+14=27 Thibaut VERDON	CM1/CM2 B : 14+14=28 Mathilde OLIVIER

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
31	28	32	27	36	27	27	28

Prévisions pour la rentrée scolaire 2025 : 236 élèves annoncés, maintenant 234

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Anoncé	29	30	28	33	26	36	27	27
Mis à jour	29	31	28	31	27	35	25	28

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Sécurité

Essai PPMS risques majeurs : vendredi 10 janvier

Le scénario était le suivant :

Un camion a eu un accident sur la route près de Saint-Genis-Pouilly. Il contient de l'essence et a explosé. La canalisation d'eau potable qui monte à Sergy commence à fuir et l'essence est rapidement en contact avec l'eau. Les pompiers préviennent l'école que le PPMS risques majeurs est déclenché.

Vous êtes avec votre classe. Que devez-vous faire ?

But de l'exercice pour les enseignants et leurs élèves : La priorité est le stockage d'eau. Il faut en trouver très rapidement et en quantité, car la durée de la coupure d'eau peut être longue. Or, il en faut pour boire, mais aussi pour les toilettes.

- Travaux et demandes réalisés à la demande du dernier Conseil de délégués

L'éclairage central des toilettes sous le préau a été remplacé par un panneau LED.

De nouveaux ballons ont été commandés.

Un bac de livres, de magazines et de feuilles avec des crayons est sorti à chaque récréation.

- CR du Conseil des délégués d'élèves du jeudi 20 février à 13h30

1) Cages de foot demandées à l'unanimité par les six classes d'élémentaire.

Avis favorable de l'équipe pédagogique pour restreindre la place du foot lors des récréations et l'usage des ballons dans la cour. Cependant, le foot est apprécié des élèves, particulièrement des garçons, mais aussi de quelques filles. Avoir une zone limitée autour de cages fixes permettrait aussi d'avoir un espace dédié et plus facile à gérer.

Monsieur Parra, IEN de la circonscription, relevait lors du dernier conseil, que la pratique du foot lors des récréations créait des inégalités et territorialisait les cours au profit des garçons. L'équipe pédagogique fera donc un travail avec les élèves, afin de mettre en place des règles et des plannings respectueux de chacune et chacun. Un travail sur la question de l'égalité sera également mené.

2) Cabane pour stocker les jeux, le matériel, les ballons (type armoire d'environ 60 cm de profondeur)

→ demande récurrente.

Il faudrait deux armoires pour les jeux sous le préau des maternelles et une autre pour les élémentaires. La mairie réfléchit à cet investissement et à la meilleure place possible pour ces armoires.

3) Cour de récréation

Les élèves aimeraient une marelle peinte au sol (type escargot presque effacé de la cour des maternelles).

Ils voudraient que la chaîne de la cloche soit rallongée pour que tout le monde puisse sonner, même les plus petits en taille.

Ils souhaitent aussi mettre en place un filet ou une barrière pour que les ballons n'aillent pas dans le cimetière. Toutefois, la mairie rappelle que cela est impossible techniquement compte tenu de la fragilité du mur du cimetière.

4) VPI dans la classe des GS/CE1

→ demande récurrente.

Les câbles traversent la salle de classe et représentent un risque de chute. Le vidéoprojecteur installé devant les élèves dégage de la chaleur et fait beaucoup de bruit.

5) Un ordinateur pour la classe de CM1/CM2 B

6) Suite aux dégradations récurrentes dans les toilettes des élémentaires, la marie fera un courrier pour communiquer aux élèves et à leurs parents l'importance du respect du matériel dans ces lieux d'aisance. En effet, les réparations des dérouleurs à papier toilette ne seront plus assurées si les élèves continuent à monter dessus.

7) Les élèves demandent de rapporter le goûter pour le périscolaire de la maison. Toutefois, ce service offert par la mairie ne sera pas réévalué dans l'immédiat, car les enfants ont à manger en conséquence et se voient proposer un goûter équilibré.

b) Informations concernant la vie des élèves

- Visite médicale des CP par l'infirmière scolaire du collège de Saint-Genis

Mardi 11 et mardi 18 février

L'infirmière scolaire, Mme Ruibal Pena, vient du collège de Saint-Genis pour faire les visites médicales des enfants. Elle pourra prendre contact avec les parents le cas échéant.

- Suite de l'évaluation d'école

Le rapport synthétique qui devait être présenté en Conseil d'école n'a jamais été transmis.

L'inspectrice qui en avait la charge était en arrêt maladie jusqu'en juin 2024, puis elle a changé de poste.

Toutefois, l'évaluation d'école N+1 va permettre de reprendre et remodeler le projet d'école avec des avenants. Celui-ci sera présenté en juin 2025 lors du dernier conseil d'école.

Cette année, des avenants au projet d'école seront faits en fonction des points présentés lors du 3^e Conseil d'école 2023-2024.

4 axes	Points forts	Points à améliorer
Les apprentissages et le parcours des élèves, les enseignements	Réflexion amorcée par toute l'équipe	Construction des programmations entre cycles
La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	Climat scolaire favorable à l'épanouissement des élèves	Règlement de cour sur l'intégralité du temps de présence (en cours de finalisation)
Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école	Bonne communication entre les familles et l'école	Formalisation du travail mené lors des conseils et des réunions
L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	Un Sou des écoles investi	Une équipe de circonscription comme ressource

- Panneaux d'affichage

Ils sont désormais tous utilisés. Les deux qui sont du côté de l'entrée des maternelles serviront à l'affichage permanent du dernier procès-verbal du Conseil d'école, ainsi qu'aux informations transmises par la Mairie comme les matinées Contes à la bibliothèque. Les matinées Contes sont aussi affichées derrière la vitre du bureau, afin que les élèves d'élémentaire puissent aussi avoir l'information.

Les autres servent aux informations générales de l'école, de la cantine et du Sou des écoles. La directrice propose que le panneau du Sou soit partagé avec les représentants de parents.

- Prise en charge des élèves en difficulté

Aides en classe : adaptations pédagogiques / Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) → cours dans le temps, objectifs personnalisés pour élèves en difficulté / Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) / Projet Personnalisé de scolarisation (PPS) défini par la MDPH

Aides hors de la classe : interventions notamment du RASED (à la demande des enseignants avec l'accord des parents).

- Non Au Harcèlement / pHARe

Tout au long de l'année, l'école va suivre des actions dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

1. Premier temps : questionnaire passé en début d'année auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2. L'analyse des résultats sera intégrée dans le projet d'école, mais rien d'alarmant ou de préoccupant n'est apparu lors du dépouillement des questionnaires.
2. Deuxième temps : mobilisation Safer Internet Day
Pour les CM2, le permis Internet prévu jeudi 20 mars après-midi avec la gendarmerie.
3. Troisième temps : Prix Non au harcèlement

Dans l'Ain, l'affiche de la classe de CE2 est dans le palmarès départemental. Elle a obtenu la 3^e place dans la catégorie "Prix spécial inclusion". Comme seuls les premiers prix sont transmis au niveau académique, elle n'a donc pas été sélectionnée pour la suite.

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

Cycle 1

- Sortie à La Muraz

Prévue le jeudi 20 février pour les 3 classes de maternelle, la sortie a été annulée. La salle hors sac n'étant plus disponible et la salle proposée en remplacement étant sans toilettes, la sortie est reportée au vendredi 18 avril à la Maison du Salève.

- Gaïa loisirs

Jeudi 19 juin, les 3 classes de maternelle partiront à Lamoura.

Cycles 1 et 2

- Kapla

Lundi 24 mars, une intervention est prévue dans la salle de la Calame pour les 6 classes de PS/MS/GS, GS/CE1 et CP.

Les parents peuvent venir voir les constructions à 16h30. Œuvre collective, car chaque classe apporte sa contribution aux constructions au fur et à mesure.

- Spectacle Leïla et la baleine

Lundi 2 juin, les élèves des classes de PS/MS/GS 1, 2 et 3 ainsi que ceux de GS/CE1, CP et CE1 iront voir le spectacle Leïla et la baleine, par la compagnie Les 3 chardons, dans la salle Calame.

Cycle 2

- Sortie raquettes

Mardi 14 janvier, tous les élèves de GS, CP et CE1 sont partis à La Vattay pour effectuer une balade en raquettes avec 4 intervenants. Différents ateliers, activités motrices dans la neige, course d'orientation. Activités très variées puis 1 heure de balade.

- La Grande Lessive

Jeudi 20 mars, les élèves de GS/CE1 et CP participeront à la Grande Lessive. C'est une manifestation nationale d'art participatif. La réalisation sera affichée dans l'école et sur la voie publique aux abords de l'école. Thème : "Du papier, des papiers, vos papiers"

- Correspondance de la classe de CP avec la classe de 26 élèves de CP de Crozet

Échange de photos et de documents tout au long de l'année scolaire 2024-2025.

Objectif : une rencontre en fin d'année scolaire, les élèves de Crozet viendront à l'école de Sergy en vélo le 6 juin 2025.

- Les aigles du Léman

Lundi 26 mai, les 3 classes de GS/CE1, CP et CE1 iront aux Aigles du Léman à Sciez.

Cycles 2 et 3

- Ski alpin pour les classes de CE2, CM1/CM2 A et B

Projet en cours pour les CE2 / CM1 / CM2 du jeudi 9 janvier au 6 février 2025.

Les quatre sorties ont eu lieu. Les enfants étaient contents et ont bien progressé.

- Natation

Les niveaux CP et CM2 vont au centre nautique de Saint-Genis pour 10 séances du 17 février au 3 avril à raison de deux séances par semaine (lundi et jeudi de 9h à 9h40).

Seulement 8 séances pour les CM2, car il faut que les élèves de CM1 (27 mars) et CE2 (31 mars) obtiennent leur Pass nautique en vue de la classe verte de fin d'année.

Les CM2 découvriront lors des prochaines séances les techniques de nage, car ils sont bien avancés.

- Voyage scolaire

Les classes de CE2, CM1/CM2 A et B (environ 80 enfants) iront en voyage scolaire à Métabief du 12 au 16 mai 2025. Le projet est en construction.

Cycle 3

- Journal d'école pour les classes de CM1/CM2 A et B

Projet développant les compétences des élèves en production écrite avec la création d'un journal de l'école. Le journal des élèves de CM1/CM2 A est déjà créé. La classe de CM1/CM2 B prépare la nouvelle publication. Selon le temps à disposition, une troisième publication pourrait voir le jour.

Toutes les classes ont découvert le journal, car un exemplaire a été mis à disposition dans chaque classe.

- Film en stop motion pour les classes de CM1/CM2 A et B

Réalisation de films en stop motion avec les tablettes et licence pour un logiciel payé par le Sou.

- Centre sportif

Sorties à vélo pour CM1/CM2 A et B à partir du 22 mai jusqu'à fin juin pour faire du padel.

- Sortie avec ONF : classe CM1/CM2 B

Organisation d'une sortie nature avec l'ONF (Office National des Forêts), car une sortie en forêt est offerte aux enfants de la commune, dans le cadre du contrat d'entretien des forêts entre l'ONF et la mairie de Sergy.

Tous les cycles

- Grand Décloisonnement de Noël

9 et 10 décembre les élèves ont été divisés dans les classes de la PS au CM2 pour fabriquer les décorations présentées lors du marché de Noël. Les mêmes groupes seront gardés pour les Olympiades.

- Carnaval

Vendredi 21 mars, l'école et le Sou des écoles organisent le carnaval.

L'organisation de l'après-midi sera construite après la rentrée.

- Les Olympiades

Elles sont prévues mardi 1^{er} juillet. Les 30 groupes d'élèves seront ceux qui ont été constitués pour le grand décloisonnement de Noël.

- Financement

Par la Mairie : natation (cars et créneaux : 5000 euros) / moniteurs de ski alpin (2268 euros) / 1/3 de la classe verte des CE2, CM1 et CM2 (10 000 euros)

Par le Sou des écoles : tout le reste (estimation : 22 000 euros pour l'année scolaire)

- nombre d'avis positifs : 20

- nombre d'avis négatifs : 0

3 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

Q 1 : Avez-vous reçu le bilan portant sur l'évaluation de l'école qui a été réalisée l'année dernière ? Quelles orientations et recommandations en sont sorties ? En quoi cela va-t-il faire évoluer le projet d'école ?

Le rapport synthétique qui devait être présenté en Conseil d'école n'a jamais été transmis. L'inspectrice qui en avait la charge était en arrêt maladie jusqu'en juin 2024, puis elle a changé de poste.

Toutefois, l'évaluation d'école N+1 va permettre de reprendre et remodeler le projet d'école avec des avenants. Celui-ci sera présenté en juin 2025 lors du dernier conseil d'école.

4 axes	Points forts	Points à améliorer
Les apprentissages et le parcours des élèves, les enseignements	Réflexion amorcée par toute l'équipe	Construction des programmations entre cycles à développer
La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	Climat scolaire favorable à l'épanouissement des élèves	Règlement de l'utilisation de la cour de récréation commun aux temps scolaire et périscolaire (en cours de finalisation) Pour chaque règle non respectée, l'enfant devra faire une action afin de réparer le non-respect de cette règle (moment de réflexion, excuses, réparation de l'objet cassé...)
Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école	Bonne communication entre les familles et l'école	Formalisation du travail mené lors des conseils et des réunions à travers des documents structurés et organisés
L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	Un Sou des écoles investi	Une équipe de circonscription comme ressource. Demande d'avoir un référent CPC propre à l'école de Sergy parmi les conseillers pédagogiques de la circonscription dans le but de faciliter la communication.

Q 2 : Serait-il possible d'avoir une information sur l'exercice de risques majeurs concernant la pollution de l'eau et de l'air ? Comment cela s'est-il décliné dans les différentes classes ? La communication n'est toujours pas satisfaisante et les familles ne peuvent pas reprendre ce qui s'est passé avec leurs enfants, car elles n'ont pas d'information détaillée ni sur l'objectif poursuivi ni sur le scénario d'entraînement proposé. Il est évident qu'après un tel exercice des questions subsistent chez les enfants.

Le scénario : pollution de l'eau

Suivant les niveaux, les élèves ont été impliqués pour trouver des solutions pour stocker de l'eau. C'était un cas de contamination de l'eau donc il fallait stocker de l'eau pour pouvoir boire et aller aux toilettes. Le scénario, construit par la directrice, a été envoyé à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Q 3 : Aviez-vous connaissance de la coupure d'électricité prévue le jeudi 13 février ? Il semble que celle-ci n'ait pas été connue de l'équipe pédagogique et qu'elle est impactée le déroulement des activités prévues l'après-midi.

Non. ENEDIS devait couper une ligne, mais a coupé, par erreur, celle reliée l'école. Ce n'était donc pas prévu.

Les classes n'ont pas forcément été impactées, mais ce n'était pas dérangeant. Les élèves ont changé de lieu pour avoir plus de lumière ou faire des activités différentes.

Q 4 : À plusieurs reprises, des relances ont été faites pour trouver des parents accompagnateurs et/ou agréés pour les sorties scolaires. Peut-on solliciter des parents d'autres classes pour accompagner les élèves d'élémentaire ou de maternelle si le taux d'encadrement n'est pas suffisant ?

Oui c'est possible.

08/09/2024 : information générale sur les agréments et renvoi vers le site de l'école

12/01/2025 : date supplémentaire Tronc commun

Q 5 : Par ailleurs, l'obtention des agréments est compliquée pour les parents qui travaillent et qui seraient prêts à prendre une journée de congé pour accompagner une sortie ski/raquettes/piscine. Pourquoi les dates d'agrément sont-elles communiquées aussi tard ? Pourquoi les créneaux pour la validation des agréments ne sont pas proposés en soirée ou le samedi (jour ouvrable) ?

Les dates d'agrément sont sur le site de l'école depuis septembre. Pour l'année prochaine, nous essayerons d'annoncer très tôt nos demandes. Mais, avant de lancer les projets, nous avons les contraintes suivantes :

- Accords du Sou des écoles (après l'Assemblée générale en octobre)
- Accords du Conseil municipal (financement de la natation ainsi que d'autres projets)

Pour la natation en 2025-2026, les créneaux pour les CP et les CM2 sont déjà retenus du 3 au 18 octobre 2025.

Pour juin 2025, nous allons avoir besoin d'adultes avec l'agrément vélo.

Ce sont les conseillers pédagogiques qui s'occupent de faire passer les agréments (Tronc commun et pratiques). L'organisation dépend de leurs horaires et des lieux disponibles. Ils ne travaillent pas le week-end et ils dépendent de l'inspection de Gex.

Rappel : la validité est de 5 ans sans renouvellement (sauf kayak et escalade : 3 ans uniquement). Avec renouvellement, la validité est permanente.

Q 6 : Les parents de la classe d'Aline Leimbacher se demandent si le remplacement du congé maternité est prévu.

Non.

4 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : Centre de loisirs

L'année dernière, vous aviez indiqué qu'il convenait de stabiliser le personnel avant d'envisager la création d'un centre de loisirs. Est-ce que le personnel est aujourd'hui assez stabilisé pour l'envisager ? Est-il possible de mener une étude sur le coût de création et de fonctionnement de ce type de structure et d'y associer les parents délégués ?

Des échanges ont eu lieu en début de notre mandat, avec des parents délégués, pour évaluer la possibilité d'un centre de loisirs dans les locaux existants et les points suivantes ont été partagés. Plusieurs freins subsistent, notamment la difficulté persistante de recrutement sur le Pays de Gex, qui complique l'embauche des animateurs nécessaires à son bon fonctionnement. Notre personnel actuel est au maximum de son temps de travail et ne peut assurer de nouvelles missions, notamment pendant les vacances scolaires. Les agents qui occupent ces typologies de poste le font, car ils ont justement l'opportunité de ne pas travailler durant les périodes de vacances scolaires.

Concernant la stabilisation du personnel, des efforts significatifs ont été réalisés pour améliorer l'encadrement des enfants dans les services existants. Néanmoins, la situation du recrutement dans notre secteur reste tendue et nous sommes régulièrement en recherche de personnel. Aujourd'hui, notre priorité est de garantir un service de qualité pour l'accueil périscolaire et la cantine.

La création d'un centre de loisirs demeure un objectif important pour la commune. Avant d'aller plus loin, il est essentiel de rénover le bâtiment A, condition indispensable à l'accueil d'une nouvelle structure. Nous sommes aujourd'hui toutes et tous capables de juger que le choix du bâtiment de restauration scolaire non extensible choisi lors de la précédente mandature n'est pas adapté et que la mutualisation des espaces n'est pas idéale ni pérenne.

Par ailleurs, la question du mode de gestion d'un centre de loisirs doit être étudiée pour identifier le modèle le plus adapté à notre territoire. Une gestion externalisée pourrait être une solution pertinente, mais il semble préférable que ce choix soit porté par l'équipe municipale du prochain mandat afin qu'il soit pleinement assumé et mis en œuvre avec cohérence plutôt que subi et décidé par une équipe en fin de mandat.

De notre côté, il nous paraît évident que nous devons continuer à associer les parents délégués à cette réflexion pour qu'ensemble, nous puissions définir les besoins, attentes et contraintes de chacun. Votre participation sera évidemment précieuse pour construire un projet adapté et pérenne.

Q 2 : Les projets de rénovation et d'agrandissement de l'école (phases B et C)

Plusieurs questions portent sur l'augmentation de la population à Sergy, notamment en lien avec les travaux d'aménagement de la ZAC et les projets immobiliers en cours sur la commune (160 logements à la fin 2027). Comment la commune compte-t-elle gérer l'arrivée de nouveaux arrivants et donc des potentiels élèves pour l'école et le périscolaire ?

En 2020, l'école comptait plus de 250 élèves, aujourd'hui, nous sommes à 236 élèves malgré les nouvelles constructions déjà sorties de terre. Cette baisse d'effectifs s'explique par plusieurs facteurs, notamment les dynamiques démographiques et les évolutions des choix de scolarisation des familles. M. Para, inspecteur de circonscription de Gex, est au courant de ces futures constructions. Pour anticiper les potentiels effets liés aux logements de la ZAC, nous allons faire un point régulier avec l'aménageur pour avoir les typologies des familles qui vont s'installer quand ce sera possible. Je rappelle que la construction de la ZAC va s'étaler sur 2 voire 3 rentrées.

Je tiens à préciser un point important, une classe peut être créée quand il y a 28 élèves de moyenne dans les classes, et une classe peut être fermée quand il y a 26 élèves de moyenne dans les classes. Nous sommes à 26.2 élèves de moyenne actuellement. Concernant la prochaine rentrée, aucune ouverture de classe n'est donc prévue. Cependant, nous disposons d'une classe de réserve qui permettrait d'accueillir une augmentation des effectifs si cela s'avère nécessaire.

En ce qui concerne l'agrandissement de l'école, les phases 2 et 3 du projet initial ne sont plus envisageables en raison de leur coût, estimé à plus de 8 millions d'euros (avant COVID), ce qui dépasse largement les capacités budgétaires de la commune.

Toutefois, une étude structure a été menée afin d'explorer des solutions adaptées aux besoins actuels et futurs. Une réflexion est en cours pour améliorer l'isolation et garantir le respect des nouvelles normes écologiques, notamment par la pose d'un plancher sur poutre IPN ou bois dans le bâtiment B des maternelles. Ces aménagements moins coûteux garantiraient la création de 3 à 4 salles de classe. Comme annoncé précédemment, la suite de l'histoire pourra s'écrire sur les années à venir et en ce qui nous concerne, nous pensons que ces travaux sont nécessaires et doivent être inscrits dans les prochains budgets de la commune.

Q 3 : Parking

Le parking reste dangereux pour les enfants (traversée), pour les piétons (revêtement endommagé, nids de poule), pour les automobilistes (visibilité, marquage, nombre de places insuffisant), circulation compliquée. Où en est-on de son amélioration ?

Demande de la mairie pour qu'ils fassent de la prévention.

Où se garent les cars lors des sorties scolaires ?

Le stationnement et la circulation autour de l'école posent effectivement toujours problème, notamment à cause de comportements inadaptés, des voitures trop souvent mal garées et des vitesses excessives aux heures de début et de fin d'école, et ce dans tout le village.

Aucune création de places de stationnement n'est prévue. En 2020, avec 250 élèves scolarisés, le nombre de places disponibles ne posait pas de problème. Aujourd'hui, avec 236 élèves, cette question devient plus sensible, ce qui révèle une incohérence avec l'évolution des modes de transport et les enjeux écologiques. Il n'est pas envisageable d'imperméabiliser davantage de sols pour un stationnement utilisé seulement quelques dizaines de minutes par jour, durant les périodes scolaires. Pour répondre en partie à ces soucis de sécurité, la gendarmerie est informée et interviendra en termes de prévention dans un premier temps.

La première phase test des aménagements n'a pas été concluante, mais elle nous a permis de trouver, nous l'espérons, une solution plus adaptée. Dès le 10 mars, un nouveau sens de circulation sera mis en place pour fluidifier le trafic et sécuriser les déplacements aux abords de l'école. Dans les semaines et mois à venir, des interventions seront réalisées pour améliorer l'état du revêtement (réparation des zones endommagées et des nids de poule) ainsi que le marquage au sol, afin d'optimiser la visibilité et l'organisation du stationnement existant. Vous avez reçu un e-mail d'information à ce sujet, envoyé par la Directrice.

Par ailleurs, la municipalité rappelle que des places de stationnement sont toujours disponibles aux heures de pointe au niveau des hangars techniques. Nous encourageons les familles à les utiliser pour faciliter la fluidité du trafic aux abords immédiats de l'école.

Quant aux cars, ils se garent devant l'école ou devant les hangars communaux, en fonction des horaires.

Q 4 : Aménagement École

Sous le préau attenant à l'ancien bâtiment élémentaire, il y a une grande ouverture qui laisse entrer la pluie et le vent. Lors du marché de Noël, les conditions climatiques ont montré que cet endroit couvert sous lequel les élèves de maternelle font la récréation par mauvais temps est glacial et venteux. Serait-il envisageable d'avoir une porte vitrée qui ferme cette ouverture ? Il semble que cette ouverte ait bénéficié d'une porte il y a quelques années.

L'installation d'une fermeture par une porte vitrée poserait un problème important en termes de confort thermique. En effet, une telle installation transformerait ce préau en un véritable solarium durant l'été, emprisonnant la chaleur et rendant l'espace inutilisable, notamment lors des fortes chaleurs. Nous pouvons envisager de mettre un volet, peut-être coulissant, nous transmettons la demande à notre service technique pour regarder ce qui peut être faisable.

Q 5 : Cantine

① Traiteur

L'incident récent lié au service de traiteur utilisé pour la cantine me semble une bonne occasion pour entamer une réflexion sur un changement de son mode de fonctionnement. La solution "de facilité" retenue depuis plusieurs années par les équipes municipales successives me semble plus que discutable à l'heure actuelle où les notions d'alimentation saine, de limitation des déchets et d'utilisation de circuits courts devraient être une priorité dans les réflexions autour de la restauration scolaire. Les retours sont quasi unanimes quant à la piètre qualité des repas, et ce traiteur n'est pas un traiteur local. La mauvaise qualité des repas engendre de fait un gaspillage de nourriture et il n'y a aucune flexibilité à court terme pour le nombre de couverts.

Ne serait-il pas temps, à l'instar de nombreuses communes en France ayant franchi le pas, de travailler à mettre en place une préparation locale des repas par un cuisinier, avec approvisionnement en circuit court ? Les exemples en ce sens sont nombreux en France et tous pointent vers des coûts raisonnables, voire inférieurs aux traiteurs industriels, la fin du gaspillage et surtout le plaisir de bien manger. Et quand bien même le coût serait supérieur, une mise à contribution un peu plus importante des parents aux revenus élevés par un barème adapté pourrait être envisagée, les hauts revenus sont une spécificité locale qui ne devrait pas être un tabou et qui pourrait être mise à profit.

La cantine construite récemment n'a hélas pas de cuisine tout installée. C'est un choix très regrettable qui a été fait lors de sa conception pourtant récente, malgré les interventions de parents qui ont clairement pointé du doigt les conséquences d'un tel choix lors de la réunion publique de présentation du projet avant sa réalisation. En revanche, il existe un bâtiment municipal non valorisé qui dispose d'une cuisine professionnelle inutilisée depuis bientôt 2 ans: le centre sportif. Cette installation pourrait être modifiée, à moindre coût, pour la préparation des repas de l'école, et pourquoi pas même d'autres écoles alentour ou encore des repas ouvriers comme ce fut le cas autrefois. Il serait intéressant de mener une étude de projet pour changer le fonctionnement de cette cantine scolaire, des solutions existent certainement, mais elles nécessitent une volonté de changer les choses.

Comme indiqué, il n'est en aucun cas une question de volonté uniquement et encore moins de facilité, c'est extrêmement réducteur et polémique puisque le travail de réflexion est entamé depuis le début du mandat et les élus sont pleinement concernés. Différentes pistes ont déjà été suivies et se sont malheureusement révélées infructueuses.

Nous rappelons que nous sommes une structure publique et non privée et le service de restauration scolaire a pour mission de proposer à tous les enfants des repas équilibrés, accessibles financièrement et conformes aux exigences sanitaires, tout en tenant compte des contraintes budgétaires et logistiques de la collectivité.

Nous sommes dans le Pays de Gex, où l'offre de producteurs locaux est limitée, notamment en produits variés et en quantité suffisante pour une cantine. Dans le Pays de Gex, aucune commune n'a encore mis en place ce modèle, ce qui révèle que les contraintes locales sont réelles.

D'autre part, la notion de circuit court est utilisée à outrance dans la question. Il est pourtant important de rappeler que la définition officielle (notamment selon le ministère de l'Agriculture) précise qu'un circuit court signifie une commercialisation avec zéro ou un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Par conséquent, le circuit court ne se définit pas par la distance géographique, mais par le nombre d'intermédiaires. Un produit breton vendu directement à un restaurant dans l'Ain sans intermédiaire ou via un seul distributeur peut être considéré comme circuit court, même s'il vient de loin.

La cantine actuelle n'a pas de cuisine adaptée, ce choix a été fait par l'ancienne mandature et nous devons maintenant nous y adapter, tout comme pour le centre de loisirs. La cuisine du centre sportif à laquelle il est fait référence n'est d'une part pas équipée contrairement à ce qui est avancé, et ne peut être transformé en cuisine centrale en raison des contraintes de classification d'ERP (Établissement Recevant du Public) et des réglementations en vigueur sur les cuisines collectives. Les mises aux normes nécessaires seraient lourdes et très coûteuses, sans garantie aucune de faisabilité.

Et il faut se rendre compte que mettre en place une cuisine centrale communale serait bien plus coûteux qu'un service de traiteur. À titre d'exemple, la commune voisine de Saint-Genis-Pouilly, qui dispose d'une cuisine centrale, supporte un coût d'environ 15€ par repas et par enfant pour la collectivité (incluant les denrées, le personnel et les infrastructures). Une commune de 2 300 habitants comme la nôtre ne peut pas assumer une telle dépense sans renoncer à d'autres projets essentiels pour la collectivité. Sans compter notre situation proche de la frontière suisse qui crée une forte concurrence sur l'emploi, notamment dans la restauration. Il est déjà très difficile de recruter du personnel communal, alors embaucher des cuisiniers qualifiés avec des conditions salariales adaptées serait un défi majeur.

Néanmoins, le sujet d'une cuisine centrale intercommunale a été évoqué avec d'autres communes, le conseil municipal s'est positionné favorablement au lancement et au financement d'une étude associée, nous sommes dans l'attente de l'avancement de cette option.

Par ailleurs l'expérience récente nous a confirmé que le traiteur a des moyens de réaction très positifs en cas de problème majeur.

Nous continuons donc nos recherches, nous sommes actuellement en train de prendre des informations auprès d'une cuisine centrale dans le Pays de Gex, les échanges avec le collège de St Genis s'étant avérés non concluants.

Peut-on avoir une information sur le traiteur ? A-t-il changé comme cela semble indiqué sur Panneau Pocket ? Les parents se questionnent sur le nouveau délai de 15 jours pour annoncer une inscription à la cantine qui n'a pas été relayée autrement que par Panneau Pocket.

Pour ce qui est du changement de prestataire et de la qualité des repas, pour donner suite à l'incendie ayant touché Bourg Traiteur, c'est désormais RPC qui assure la livraison des repas. Les retours des élèves sur la qualité des repas sont effectivement à ce jour globalement meilleurs.

Il est important de vous donner des précisions, car le fonctionnement est complexe et soulève beaucoup d'incompréhension. En tant que commune, nous sommes soumis à des procédures de mises en concurrence spécifiques aux marchés publics. Et malheureusement très peu d'entreprises répondent aux appels d'offres. En 2024, seules 2 entreprises ont répondu et aucune n'était gessienne. Nous n'avons pas le pouvoir de forcer les entreprises à répondre à ces offres.

RPC n'a jamais répondu à ces appels d'offres. Nous allons aussi regarder depuis quel site viennent les repas de ce prestataire, pour connaître le nombre de kilomètres parcourus, ce qui serait possiblement en contradiction totale avec les remarques précédentes, d'où la complexité du sujet. Dans tous les cas, nous allons avoir le temps de tester RPC, le temps que Bourg traiteur effectue les réparations nécessaires.

Et concernant la cantine, je tiens à revenir sur un point évoqué lors du dernier conseil d'école, car nous avons entendu votre demande d'impliquer les parents délégués : nous avons donc invité les parents délégués à venir déguster les repas servis à la cantine afin qu'ils puissent évaluer eux-mêmes leur qualité. Malheureusement, aucun parent ne s'est présenté. Nous renouvelons donc cette invitation et espérons vous voir nombreux à la prochaine session afin d'échanger directement sur ce sujet.

Les parents délégués invitent les parents de l'école qui seraient intéressés pour venir goûter les repas mangés par nos enfants à la cantine. Ce repas test pourraient être organisé par les représentants de parents.

② Tournus

Pourrait-il y avoir des précisions sur l'organisation des deux services et le tournus ?

Deux services en maternelle et élémentaire :

11h40 - 12h20

12h25 - 13h00 / 13h10

- Les Petites Sections (PS) et une partie des Grandes Sections (GS) mangent au premier service. Nous séparons les GS, car ils sont nombreux et nous devons maîtriser le niveau sonore.
- Les Moyennes Sections et l'autre partie des GS mangent au deuxième service.

Pour les élémentaires, l'ordre de passage dépend de la sortie des classes :

- Les trois premières classes qui sortent mangent au premier service.

③ Nettoyage et rangement de la cantine

Les enfants nous ont rapporté qu'ils participent au nettoyage et au rangement de la cantine après le second service. Ils se voient ensuite récompensés de leur participation par des friandises. Le principe d'une récompense à base de bonbons gêne plusieurs parents. De plus, le traitement n'est pas égalitaire, puisque seulement quelques enfants choisis du second service (toujours les mêmes ?) peuvent accomplir ces tâches. Ne pourrait-on pas officialiser ce principe auprès de tous les enfants inscrits à la cantine ce qui les responsabilise et les rend autonomes ?

Nous faisons appel aux enfants uniquement lorsque du personnel est absent. Aucun enfant n'est obligé, ceux qui veulent aider le font volontairement. Les bonbons ne sont pas distribués systématiquement.

④ Musique

À quel(s) moment(s) de la musique est-elle diffusée à la cantine ? Comment sont choisies les chansons ? Suivant l'âge des enfants et la sensibilité de chaque famille, les chansons ramenées à la maison paraissent parfois un peu inadaptées (langage ou thématique).

Cela n'enlève en rien le plaisir que les enfants ont d'aller à la cantine où ils sont très bien accueillis et encadrés !

Un peu de musique est diffusée le vendredi midi de 13h00 à 13h15.

Les agents font attention au choix des morceaux diffusés. La playlist est généralement proposée par les enfants, sous le contrôle d'un adulte. Avant les vacances de février, le choix de la musique s'est porté sur un morceau de musique classique.

⑤ Encadrement lors de la pause méridienne

Comment s'organise la pause méridienne ? Est-il proposé aux enfants, en plus de l'espace extérieur, un espace à l'intérieur pour jouer, dessiner, lire ou se reposer avant ou après le repas ? Combien d'animateurs encadrent les enfants durant cette pause ?

Pour les effectifs, nous comptons 3 animatrices en élémentaire (140-150 enfants) et 4 animatrices en maternelle (55-60 enfants).

En cas de mauvais temps (froid ou pluie), les enfants de maternelle peuvent rester dans le grand hall du bâtiment maternelle, avec des livres à disposition, ou dans les salles du périscolaire du soir. Pour les élémentaires, aucun espace intérieur n'est disponible.

⑥ Problème d'effectifs d'animateurs

L'accueil occasionnel n'est plus possible le jeudi depuis peu à cause du manque de personnel. Quels seraient les critères d'accueil si cette situation venait à perdurer (sur la base des revenus, taux d'activités des parents, etc.) ? Cette situation anxieuse qui se renouvelle d'année en année crée des tensions dans les familles. Tous les enfants devraient pouvoir être accueillis à la cantine et au périscolaire.

Nous comprenons vos préoccupations concernant l'accueil occasionnel du jeudi et les difficultés que cela peut engendrer pour certaines familles.

Sachez qu'un agent en remplacement de Shirley va débiter le 10 mars, ce qui permettra de stabiliser la situation et de revenir à l'organisation du service périscolaire du mois de décembre.

Actuellement, tous les élèves sont accueillis à la cantine sans restriction. En revanche, le nombre d'enfants pouvant être pris en charge au périscolaire est encadré en fonction du nombre d'animateurs, afin de garantir la sécurité et la qualité de l'encadrement.

Et pour l'année scolaire 2024-2025, toutes les demandes d'inscription au service périscolaire ont été acceptées, ce qui n'est pas le cas dans plusieurs communes voisines.

Remerciements

Au nom des parents d'élèves, nous remercions toute l'équipe pédagogique de l'école de Sergy pour son dynamisme et son investissement quotidien qui favorisent et stimulent l'apprentissage chez nos enfants. Que de beaux projets en classe et à l'extérieur ! C'est un hiver pleinement réussi et nous vous adressons également un grand merci pour les sorties ski, raquettes, ainsi que les sorties nature et la piscine.

Un grand merci également à Aurélia Picard et à toute son équipe d'animatrices qui prennent soin et accompagnent nos enfants sur le temps de midi, tôt le matin et après l'école. Les enfants apprennent aussi beaucoup dans ce temps hors scolaire. Nous sommes d'autant plus sensibles à leur engagement, à leur patience et leur professionnalisme que nous savons leurs conditions de travail souvent difficiles à cause des tensions en personnel.

Enfin, nous remercions la mairie de Sergy pour son écoute et sa collaboration. Nous espérons que des améliorations pourront être apportées petit à petit.

FIN à 21h30